

Étudiants et personnels BIATOS, Enseignants et/ou Chercheurs Face aux réformes, quelles actions individuelles et/ou collectives ?

La journée du jeudi 27 – après la journée d'action du 25 novembre dans les IUT – s'est traduite dans plusieurs villes, et en particulier à Paris, par une réelle résonance des revendications globales que nous portons pour la recherche, pour l'enseignement supérieur, pour les statuts des personnels, pour une réelle formation des enseignants. Cette journée a été marquée par la tentative de blocage du CA du CNRS le matin, visant à empêcher l'adoption d'un budget prévoyant un recul considérable de l'emploi (notamment ITA) et le dépeçage de l'organisme en instituts et pôles. Seuls des manœuvres de la direction et un déploiement policier sans précédent pour un tel événement ont permis que ce CA ait lieu. L'après-midi, la manifestation est partie du ministère en direction de l'ANR. La préfecture avait interdit l'approche de l'ANR, mais celle-ci a finalement pu être occupée par une centaine de personnes jusqu'à ce qu'elles en soient délogées par la force vers 23h. Cette occupation, qui visait en particulier à dénoncer le rôle central de l'ANR dans le mouvement de précarisation global de nos secteurs, tous statuts confondus, a réuni personnels précaires et statutaires.

Aggravation de la précarité pour tous

La suppression programmée des postes BIATOS de catégorie C conduira mécaniquement à l'externalisation de leurs fonctions, comme cela s'est déjà fait pour la restauration, l'entretien et le gardiennage. Cyniquement, le gouvernement en proposera une partie sous la forme de « petits boulots » aux étudiants. C'est déjà ce qui a été fait à Paris 13 pour les emplois de magasiniers à la Bibliothèque non pourvus du fait de la non organisation de concours de recrutement par le ministère. Et malgré tout, l'ensemble des fonctions occupées actuellement par les postes de catégories C ne pourra pas être totalement externalisées, ni, pour le reste, évoluer en B. Il faudra bien quand même conserver des C titulaires. Et bien sachez que ceux-là sont en sursis jusqu'au départ en retraite de leur titulaire. Ces emplois seront ensuite supprimés et la charge du travail correspondant sera soit distribuée aux autres (les B ?) ou alors confiée à un tas de petits contrats successifs ? Au final, on aura supprimé des postes statutaires pour fabriquer du petit contrat précaire.

Atomisation du statut des enseignants-chercheurs: il est encore temps d'agir !

Le projet de révision du décret statutaire des enseignants-chercheurs a été présenté au CTPU¹ le 24/11, après boycott de la séance du 17/11. Les quelques amendements acceptés par le ministère ne changent pas l'orientation générale de ce projet : en augmentant la charge d'enseignement de la plupart des enseignants-chercheurs, le gouvernement entend à la fois diminuer le volume des emplois publics statutaires et soumettre tous les enseignants-chercheurs au pouvoir des présidents d'universités dans une gestion individualisée des carrières. Sont en particulier menacées les libertés scientifiques et pédagogiques, individuelles et collectives, ainsi que le développement de la recherche dans l'ensemble des champs de la connaissance. **Signer la pétition « Respect du métier d'enseignant-chercheur ! »** : <http://modulation.recherche-enseignement-superieur.fr/>

Réforme des concours d'enseignement et masterisation

Le gouvernement prétend mieux former les enseignants avec un recrutement au Master, mais s'engage à marche forcée vers de nouveaux concours allégés, impose aux universités un calendrier insensé pour construire les masters correspondants (maquettes à rendre pour le 15 février 2009 alors que les contenus des concours ne sont pas encore définis), décide de supprimer l'année de stage en situation à temps partiel à l'issue des concours et diminue massivement le nombre de postes aux concours (- 40% en 2009) ! A terme c'est bien l'existence même du concours national comme forme privilégiée de recrutement qui sera remise en cause, au profit d'une simple certification assurée par le master, permettant un recrutement local mais évidemment sans garantie statutaire. **Signer l'Appel du 8 novembre « L'Éducation nationale en danger. Pour une vraie réforme du recrutement des enseignants »** : www.appeldu8novembre.fr

Réforme des IUT

Dans le cadre de l'application de la loi LRU, l'Etat retire toute dotation directe (financière et humaine) aux IUT. Ceux-ci négocieront désormais leurs moyens au sein de leurs universités de rattachement pour des formations qui pourront devenir celles que décideront les conseils d'administration d'université. Allons-nous vers la disparition programmée des DUT, Diplômes Universitaires Technologiques ? Après la journée nationale d'action du 25 novembre une nouvelle journée nationale d'action est prévue le 2 décembre dans tous les IUT de France. **Signer la pétition « DUT, une disparition programmée ? »** : <http://www.iut-fr.net/>

Mardi 2 décembre : Journée nationale d'action IUT

Jeudi 4 décembre : Journée d'information et de débat à Paris 13²

Mercredi 10 décembre : Journée nationale d'action dans l'Éducation

¹ Comité Technique Paritaire des Personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut Universitaire.

²Cf. voir au dos le programme des Assemblées Générales et Réunions d'information prévue ce jeudi 4 décembre

Programme de la journée d'information et de débat du 4 décembre à Paris 13

L'intersyndicale de Paris 13 a demandé à la présidence de l'Université que l'après-midi du 4 décembre soit « banalisée » pour permettre à l'ensemble des étudiants et personnels de Paris 13 de participer aux assemblées générales, réunions d'information et actions prévues ce jour.

À Paris 13 sur le site de Villetaneuse

11h00 : RDV sur l'esplanade de Paris 13, à côté du forum, côté bibliothèque

Pour marquer festivement et solidairement notre refus de l'extinction de la catégorie C et l'externalisation de certains services, et réclamer la titularisation des collègues précaires (décision de l'AG du 02 décembre).

12h00 : Assemblée Générale en Amphi 5

Informations générales, mobilisations en cours, développement de l'action à Paris 13 (manifestations, grève, grève administrative, ...).

14h : Réunion d'information et de débat en Amphi 5

Pour un service public d'enseignement supérieur et de recherche au service de la société, quel rôle de l'autonomie pédagogique et scientifique ?

15h : Réunion d'information et de débat en Amphi 5

Suppressions d'emplois, externalisations, précarisation, individualisation des statuts, renforcement des hiérarchies locales, ... vers des universités gérées comme des entreprises ?

... et sur le site de Bobigny

12h30 : Réunion d'information/débat : Amphi Maïmonide (UFR SMBH)

Thème : "Les réformes en cours et leurs conséquences sur nos conditions d'enseignement et de recherche"

En Île de France

14h : Rassemblement devant l'INSERM au 101 rue de Tolbiac (métro ligne 14)

En fin d'après-midi : Assemblée Générale île de France